

FOOTBALL SÉRIE (3/4) 1943, l'année maudite du foot français

Il y a 80 ans, le football français connaissait la période la plus sombre de son histoire. Le football féminin était interdit, des clubs d'Alsace et de Lorraine étaient intégrés aux compétitions allemandes, tandis que le régime de Vichy inventait de toutes pièces un Championnat fédéral complètement bancal.

mardi : quand le FV Metz et le SS Strasbourg jouaient en Coupe d'Allemagne / **hier** : quand l'OM remportait la Coupe de France 1943 / **aujourd'hui** : quand Vichy interdisait le foot féminin / **demain** : quand Lyonnais et Stéphanois jouaient dans la même équipe

Et Vichy mit le foot féminin sur la touche

En 1943, les femmes sont bannies des terrains depuis deux ans. Une décision brutale, fruit d'un mouvement plus profond et bien antérieur.

PASCAL GLO

Cinq mois après l'annonce par le maréchal Pétain de la collaboration avec l'Allemagne et la promulgation des lois antisémites, l'information ne fait pas la une des journaux. Pas même celle du quotidien sportif *L'Auto*. Même pas les pages intérieures. Le 27 mars 1941, pourtant, la directrice des sports féminins, Marie-Thérèse Eyquem, réunit les dirigeants des sections féminines des fédérations. Verdict : le football féminin est interdit. Une décision relayée en août dans une circulaire publiée par l'hebdomadaire *Tous les sports*. Elle dresse, par ordre alphabétique, la liste des sports des Fédérations sportives ayant des sections féminines. On y passe directement de l'escrime au hockey... Le rugby et les sports de combat sont aussi bannis. Le football au féminin n'aura donc eu droit de cité que vingt-quatre ans en France (voir page 19).

Il serait pourtant simpliste de réduire cette décision à la volonté soudaine d'un seul régime politique. Le mouvement est plus profond. Une fois encore, les Anglais ont tiré les premiers, vingt ans plus tôt. En décembre 1921, la Football Association (FA) interdit le football féminin, dans le berceau même de la discipline. Les pionnières, élèves des collèges, y sont apparues dans les années 1870-1880 avant l'essor, en pleine Première Guerre mondiale, dans le milieu ouvrier : dans les usines, où l'on produit désormais des munitions. Les femmes y remplacent les hommes engagés sur le front. Le conflit bouscule les rapports sociaux et l'émancipation féminine s'étend aux jeux et exercices corporels. En Angleterre, comme en France à travers les sociétés parisiennes de gymnastique et de sport où évoluent dactylos ou em-

ployées de grands magasins, le sport féminin se développe alors. En 1920 puis 1921, les premières Bleues traversent même la Manche pour affronter des sélections anglaises devant 20 000 à 40 000 spectateurs, quelques mois avant la décision brutale de la FA. « Elle demande alors aux clubs qui lui sont affiliés de refuser leurs terrains pour des matches féminins, considérant que ce n'est pas une activité pour les femmes, explique l'historienne Laurence Prudhomme-Poncet, qui a retracé *l'Histoire du football féminin au XX^e siècle* (L'Harmattan, 2003). Toutefois, cette interdiction (levée en 1971) sera détournée par certaines sociétés, sous couvert de charité, au profit d'œuvres religieuses ! »

« Que les jeunes filles fassent du sport entre elles, dans un terrain rigoureusement clos, inaccessible au public, oui, d'accord »

HENRI DESGRANGES, FONDATEUR DU JOURNAL « L'AUTO »

Les motivations d'un tel retour en arrière ? Elles sont les mêmes qui accompagneront les joueuses françaises entre les deux guerres. La curiosité cède bien vite le pas aux railleries. « S'il y a des femmes qui veulent jouer au football, libre à elles, écrit en 1928 le baron Pierre de Coubertin. Pourvu que cela se passe sans spectateurs, car les spectateurs qui se groupent autour de telles compétitions n'y viennent point pour voir du sport. » En 1925, Henri Desgranges, fondateur de *L'Auto*, affirme : « Que les jeunes filles fassent du sport entre elles, dans un terrain rigoureusement clos, inaccessible au public, oui, d'accord. Mais qu'elles se donnent en spectacle, à certains jours de fêtes, où sera convié le public, qu'elles osent même courir après un ballon dans une prairie qui n'est pas entourée de murs épais, voilà qui est intolérable ! »

Au lendemain de la guerre, le patriotisme, au nom duquel on les incitait à participer à des matches de charité au profit d'hôpitaux, de mutilés de guerre, d'orphelins, se retourne contre les joueuses. L'heure est au repeuplement et à la procréation. Chacun à sa place. Et aux dirigeants, journalistes et pères la pudeur qui décrédibilisent la pratique, s'ajoutent les médecins aux arguments pseudo-scientifiques.

« La femme est alors considérée comme un être faible et fragile, rappelle Prudhomme-Poncet. Les caractéristiques mêmes du football, un jeu trop violent pour elles, seraient dangereuses pour la femme. » Comme les sauts en athlétisme, le foot les menacerait de stérilité.

Autant dire qu'avec cette vague de critiques, la pratique de la discipline est déjà bien essoufflée lorsqu'en juillet 1940 le maréchal Pétain nomme Jean Borotra à la tête du nouveau Commissariat général à l'éducation générale et aux sports (CGEGS).

De nombreuses disciplines interdites car considérées comme dangereuses

L'ancien Mousquetaire confie alors la direction du service des sports féminins à Eyquem, 27 ans. Un choix pas anodin. « Avant la guerre, elle faisait l'éloge des valeurs catholiques et de l'exemplarité au sein du Rayon sportif féminin et de la Fédération catholique d'éducation physique féminine, précise Fatia Terfous (*), autrice d'une thèse sur le sport féminin sous Vichy. Elle a adapté l'idéologie vichyssoise aux activités sportives. Elle a aussitôt déploré l'absence de contrôle public sur le sport féminin, avec l'idée d'exercer une autorité forte. Elle critiquait, par exemple, les sportives qui vont à l'encontre de la morale en

Le 11 février 1923, les clubs de l'Olympique et des Sportives de Paris s'affrontent en demi-finales de la Coupe « La Française ». Ce challenge était la Coupe de France féminine de football, organisée par la Fédération des sociétés féminines sportives de France.



s'habillant en homme ou qui transgressent les normes de féminité traditionnelles en pratiquant des sports dits masculins. » Son objectif : assainir le milieu et mettre fin aux polémiques et craintes des parents.

En janvier 1942, dans *Tous les sports*, la dirigeante développe sa philosophie selon laquelle la pratique des exercices physiques doit contribuer à faire des femmes « des épouses et des mères dignes de former les générations nouvelles, notre seul salut. Tâche sublime, la plus belle ».



Le maréchal Pétain et Jean Borotra passent en revue les moniteurs et monitrices d'Antibes en 1940. Un an plus tard, de nombreux sports, comme l'athlétisme et le football, deviennent interdits pour les femmes.



Collections L'Équipe

►► «Elle ne semble pas avoir été accompagnée par des médecins pour élaborer sa politique, observe Terfous, et elle utilise rarement des arguments médicaux.» Il y a pourtant une convergence de vues pour valoriser des formes de pratique censées être adaptées aux caractéristiques et «constitutions féminines». «Ils souhaitent que les femmes ne dépassent jamais leurs "possibilités"», poursuit la chercheuse. Les médecins excluent le football, les courses (course à pied, cycliste), acrobaties (grimper, porter, sauter), les jeux ou sports violents (boxe, lutte) pour différents motifs : mauvais dosage et inadaptation aux possibilités de l'organisme féminin, épuisement et effondrement sur le sol... Eyquem écarte aussi les activités de combat, le rugby, le football et le cyclisme car elle voit dans ces sports un préjudice au développement du sport «féminin raisonné, sain et gracieux».

Dans son travail, Terfous n'a pas trouvé «trace, dans les archives, d'équipes féminines qui auraient pu se constituer clandestinement. Il est extrêmement difficile de dire si des femmes ont transgressé cette interdiction». Il faudra même attendre 1968 pour voir la discipline renaître à Reims. Ironie de l'histoire, c'est à Vichy qu'auront lieu, dans les années 1970, les stages de détection des talents féminins pour la sélection. **E**

(*) Enseignante-chercheuse à l'Institut national universitaire Champollion, à Rodez, autrice de «le Sport et l'éducation physique féminins sous le Front Populaire et sous Vichy: essai d'une histoire comparée» (2008).

Des débuts en temps de guerre

Le 2 octobre 1917, la une de *L'Auto* parle peu de sport. La guerre est omniprésente. Un long éditorial assure : «Pas d'espoirs pour les Boches; ils ne peuvent pas vaincre et ils le savent.» La rubrique «Nos poilus demandent...» nous apprend que Jean Tabanon, du premier groupe d'aérostation à Saint-Cyr, a besoin «d'une paire de souliers de football». Mais en haut de la page 2, la bannière «Éducation physique féminine» abrite discrètement un événement historique, à l'échelle sportive : la première rencontre de football féminin de l'histoire en France, disputée le 30 septembre 1917.

Soit sept ans après «les premières traces écrites de la pratique du football par des femmes en France» à l'École supérieure des filles de Pont-à-Mousson, en Meurthe-et-Moselle, selon l'historienne Laurence Prudhomme-Poncet (*).

L'article, bref, évoque une «très belle réunion» organisée par le Fémina Sport, société féminine de gymnastique parisienne basée rue du Bac, au cours de laquelle, «pour la première fois, des jeunes filles ont joué au football association; la partie fut menée avec un grand entrain: l'équipe Thérèse Brulé bat l'équipe Suzanne Liébrard, par

2 buts à 0». Deux équipes composées d'employées et d'ouvrières. Le dimanche suivant, un «deuxième grand match, [...] un beau match entre les deux meilleures équipes» de l'association, est organisé au stade Brancion à Vanves (Hauts-de-Seine). D'autres suivront, y compris contre des équipes scolaires masculines.

Premier Championnat en 1919

«Les débuts furent pénibles, témoignait le 6 décembre 1923 dans *L'Auto* Alice Milliat, cofondatrice de la Fédération des sociétés féminines sportives de France (FSFSF). Les premières adeptes hésitaient à se lancer sur le terrain et celui-ci était fort difficile à trouver. Il fallut toute l'autorité et la persévérance de Payssé (Pierre, ancien champion du monde de gymnastique et fondateur de la société le 27 juillet 1912) pour surmonter les obstacles et créer Fémina Sports, la première équipe féminine. Mais l'enthousiasme des joueuses fut tel que, peu de temps après, ce club possédait une seconde équipe et fit ses débuts en public en lever de rideau du match France-Belgique le 28 avril 1918.» Le même hiver, le 18 janvier 1918, la FSFSF était fondée. Avant d'organiser le Championnat de France de football féminin à partir de 1919. **P.G.**

(*) Autrice de «l'Histoire du football féminin au XX^e siècle». L'Harmattan, 2003.



L'équipe de France féminine de football durant la saison 1920-1921.

Collections L'Équipe